

Libellé(s)



Aucun libellé renseigné

Illustration(s)



Localisation

Adresse principale : HASTIERE (Waulsort)
Hameau : Freÿr

Classement

Tout ou partie de ce bien est classé ou fait partie d'un site classé et fait partie du(des) dossier(s) suivant(s) :

- Patrimoine - Biens classés et zones de protection :
 - [91142-CLT-0008-01](#)

Notice

Château et jardins de Freÿr. Dans un site naturel sans doute unique en Belgique, d'abruptes falaises composent un saisissant paysage sur la rive droite de la Meuse, tandis qu'à l'opposé

s'étend la plaine alluviale bordée de collines; la sauvagerie des lieux est renforcée aujourd'hui par leur complet boisement. Erigé dans l'étroite plaine en pente douce vers la berge, le château est complété au N. et au S. par des jardins dans l'axe du fleuve, il est flanqué à l'O. de bâtiments agricoles. Un surprenant contraste surgit de l'union entre la nature domestiquée et ordonnée des jardins et leur environnement sauvage, particulièrement bien préservé. Suscitant l'émerveillement, cet étonnant paradoxe s'atténue ou, au contraire, s'amplifie dans son fondement même, axe majeur qui, tout à la fois, éloigne, unit et charme, les eaux tranquilles de la Meuse (PL. XII et fig. LXXV).

Petit fief relevant du bailliage de Bouvignes occupé par la famille de Blize depuis 1289 sans doute, la terre de Freÿr défend l'accès du comté de Namur devant un passage d'eau qui le sépare de la principauté de Liège. Elle est ensuite vendue au comte de Namur en 1345 avant d'être achetée en 1378 par Jean d'Orjo, noble dinantais. Par le mariage de sa fille, Marie d'Orjo, avec Jacques de Spontin en 1410, Freÿr appartient alors aux Beaufort-Spontin. Le château fort originel est détruit en 1554 par les troupes du duc de Nevers, lors de la guerre opposant Henri II à Charles-Quint. Un nouveau bâtiment est édifié à partir de 1571, toujours sur le mode défensif : un quadrilatère renforcé de tours d'angle. La terre est érigée en baronnie en 1674 (A noter encore qu'en octobre 1675, un important traité commercial hispano-français est signé à Freÿr, dont il tire son nom). Ce n'est qu'en 1769 que le percement de l'aile S., en «ouvrant» le bâtiment, répond à l'esprit classique qui prévaut à l'époque, la création contemporaine de jardins «à la française» confirme cette évolution de mentalité. En 1836, la comtesse de Spontin épouse Camille Mouchet-Battefort, comte de Laubespain. Des restaurations et des travaux sont entrepris au XIXe s. (v. 1882) et encore au XXe s. pour rendre au château un aspect plus (néo-)traditionnel, qu'il avait perdu lors de ses transformations classiques du XVIIIe s. Enfin, par son mariage en 1941, l'héritière de Freÿr, Gilde de Laubespain, transmet son bien à la famille Bonaert qui, depuis peu, l'administre par le biais d'une A.S.B.L. Celle-ci veille à la conservation des lieux et tente de préserver bâtiments et site d'interventions inadaptées, en perpétuant des siècles de traditions qui ont permis d'inscrire Freÿr au nombre des joyaux du patrimoine collectif.

Château. En bordure de Meuse, à l'emplacement initial (?) de l'ouvrage défensif du XIIIe s. détruit en 1554 et dont on n'a gardé aucune trace, bâtiment (ré)édifié en 1571, très probablement en plusieurs phases. A partir de ce moment, quadrilatère trapézoïdal en briques et calcaire sous bâtières d'ardoises, ponctué de tours aux angles et flanqué à l'O. d'une ferme. Façades à deux niveaux dont de nombreux bandeaux accentuent l'horizontalité, celle longeant le fleuve particulièrement soignée. Nombreuses transformations au fil des siècles; parmi les plus significatives, l'adjonction dans la cour d'un vestibule extérieur en 1637, la suppression de l'aile S. remplacée par deux «ailerons» en 1769 et la modification, répétée jusqu'au XXe s., de la plupart des ouvertures. En outre, certaines coutures et quelques repentirs dans la maçonnerie laissent à imaginer des interruptions de chantier et les modifications survenues au cours des ans. Accentuée par les matériaux, l'homogénéité de style du château n'est donc plus qu'apparente.

Jadis, un chemin bordait la Meuse non canalisée et longeait le château sur son flanc S. Canalisation de la Meuse et route actuelle de la 2e moit. du XIXe. s. modifiant l'accès au château : suppression de la voirie au S. des bâtiments (traces d'arrachement de l'empierrement dans le soubassement de l'«aileron» occidental). De plus, entrée actuelle aménagée en 1888, défendue par une grille marquée du chiffre L C (Laubespain-Coulanges), entre deux pavillons prenant pour modèle celui dit de Spontin (cf. infra): sur une base circulaire en moellons légèrement talutée et chanfreinée, édicules octogonaux en brique et calcaire coiffés d'une toiture campaniforme. Quatre pans percés d'une baie au linteau cintré à clé sur montants entre deux harpes inclus dans les chaînes d'angle. Pavillon N. accessible par un couloir souterrain qui

le relie à l'«aileron» oriental en fermant la douve moderne.

Cour du château fermée par de belles grilles en fer forgé de style Louis XV, renforcées de piliers de pierre panneautés amortis d'un pot-à-feu et reliés par des murets. Remarquablement pavée, cour millésimée de 1770 au centre d'une étoile à huit branches limitée par un octogone, lui-même inscrit dans un carré relié aux murs par des rangées perpendiculaires de pierres. De part et d'autre des grilles, ailes datées de 1769 en brique et pierre sous toiture à la Mansart soulignée d'une corniche moulurée et éclairée de lucarnes à croupe dans le brisis et le versant. Elevées en retrait du quadrilatère initial sur un soubassement calcaire en grand appareil et raidies de chaînes d'angle, façades méridionales développant quatre travées sur deux niveaux, chacun limité par un bandeau. Fenêtres aux montants à harpe médiane sous linteau cintré à clé passante, une baie au r.d.ch. transformée en porte au XXe s., celle de g. desservie par un escalier. Aile g. prolongée au XIXe s. dans le même esprit par une extension d'une travée supplémentaire dans un mur de briques brunes, doublant désormais le flanc S. de la ferme jusqu'à son porche; mur pignon en moellons. Sur cour, au départ d'un soubassement en grand appareil biseauté, retour de ces ailes identique, celui de g. aligné sur la façade voisine, tandis qu'à dr., il forme une saillie. Unique travée : sous une fenêtre d'imposte au linteau cintré à clé millésimé (17/69), porte sur emmarchement à encadrement creusé d'une large gorge moulurée, montants monolithes sur base et linteau cintré. Au-dessus, fenêtre semblable à celles des faces S. dont les bandeaux et la corniche se prolongent.

En retour d'équerre avec l'aile orientale du château, face postérieure de l'«aileron» droit en parfaite harmonie avec sa voisine. Sur un haut soubassement biseauté de deux rangs de pierre de taille en grand appareil qui se retrouve sur les autres façades, deux niveaux comptant au r.d.ch. une fenêtre centrale (à croisée récente) aux montants à trois harpes, peut-être exhaussés, entre un linteau et un appui droits. A l'étage, deux fenêtres, à croisée également, dont le large linteau, la traverse et l'appui sont reliés en bandeaux; montants harpés interrompus par la traverse, celui de l'extrême gauche confondu à la chaîne d'angle dans un parement de moellons. Surmontant ces fenêtres, cordon larmier en saillie prolongé dans les faces suivantes, de même que la corniche moulurée sous la toiture. Aile orientale datée par ancras de 1571, abritée par une bâtière percée de trois lucarnes à croupe. Au r.d.ch., quatre fenêtres irrégulièrement réparties dont l'encadrement conserve des traces de badigeon rouge; sur appui droit, montants appareillés recevant le linteau déprimé à trois claveaux (XIXe s.?). Bandeau d'entre-étage en légère saillie. Cinq fenêtres à l'étage, à traverse ou à croisée (modernes), sous le cordon larmier mouluré où se fichent les ancras. Montants appareillés entre appuis et linteaux reliés comme les traverses par un bandeau. Vestibule. Edifiée par Hubert de Beaufort Berlaymont en 1637 sur un plan presque carré, construction saillant de l'angle des ailes E. et N., dont la bâtière à croupe se greffe dans celle de l'E. Quatre fenêtres à croisée retouchées disposées sur les deux niveaux, une travée à l'O. et deux baies à l'étage encadrant un beau portail en calcaire de style baroque inséré dans la face S.: encadrement à larges refends dont l'arc en anse de panier repose sur les impostes des montants à haute base; piédroits doublés de colonnes du type toscan posées sur une même base, portant un entablement mouluré également soutenu par trois consoles, la centrale conçue en clé sculptée de l'arc de l'encadrement. Dans la frise, panneau muet à crossettes et volutes; en guise de couronnement, cartouche peint aux armes des Beaufort et des Berlaymont, relié par des volutes à deux vases engagés et sommé d'un petit fronton triangulaire au tympan peint, sur une bande lisse millésimée de 1637 (fig. 448).

Aile N. fort retravaillée dans les percements au XXe s., hors le portail central, de facture classique, datant sans doute de l'aménagement de la cour (1770) : porte en plein cintre mouluré à impostes et clé saillante décorée, dans un encadrement rectangulaire pris entre deux montants sur base composés d'une paire de pilastres corinthiens soutenant un fronton courbe.

Sept (?) travées à l'origine, dont certaines obturées au XVIIIe s., semble-t-il, pour permettre la pose de la décoration intérieure (boiseries et peintures), n'en laissant subsister que cinq. Au XXe s., repercement ou création de baies à l'identique, rompant l'équilibre de la façade, barrée comme ailleurs de bandeaux horizontaux. Soubassement surmonté ici de trois rangs de moellons.

Aile O. dite «des étrangers» (appellation moderne). Peut-être dépendance agricole au départ, relevant de la ferme et ouverte sur sa cour (cf. infra). Parement de brique brune (remplaçant des moellons au siècle dernier?) et larges encadrements qui, avec la taille des pierres, évoquent le XIXe s., malgré la date de 1778 gravée sur la face intérieure du montant d'une entrée cochère. Bandeaux de la façade précédente prolongés, sauf au r.d.ch. Au centre, trois larges portes cochères aux montants harpés sous linteau en plate-bande aux claveaux à crossettes; boiserie du XIXe s. De part et d'autre de ces entrées, une haute et large fenêtre à encadrement rectangulaire aux montants coupés d'un dé, du XIXe s., jouxtant une porte basse piétonne, au linteau déprimé à trois claveaux sur montants appareillés, de la même époque. A l'étage, cinq fenêtres à croisées tardives aux montants monolithes. Sept lucarnes à croupe dans la bâtière.

Façade de l'aile E. sur Meuse la plus soignée à l'origine, bien que retouchée aujourd'hui dans la plupart de ses percements. Epaulée par deux tours d'angle circulaires, celle du S. partiellement enveloppée par le retour de l'«aileron» de 1769, aile datée par ancras «A° 1571 ». Haut soubassement chanfreiné en grand appareil surmonté de plusieurs rangs de moellons réglés. Dans le retour de l'aile méridionale accolé à la tour, une travée de baies aux montants harpés sous linteau cintré à clé. Très vraisemblablement aveugle au XVIe s. ou percé de petites ouvertures (disparues), r.d.ch. distribuant six fenêtres d'époque Louis XIII qui entament le soubassement en moellons. Montants appareillés et linteaux en plate-bande très légèrement bombés reliés par un bandeau droit. A dr., deux grandes fenêtres à croisée récentes, insérées dans un encadrement précédent (du XIXe s.); bandeau d'entre-étage. Au second niveau, douze baies à croisée ou à traverse réunies par trois cordons plats, un larmier continu dominant toutes les baies (dix au départ?). Montants originaux chaînés, certains jointifs ou liés par un parement de calcaire; croisées et traverses du XIXe s., voire aussi certains montants, spécialement à dr. où une couture dans la maçonnerie signale un arrêt de chantier ou une réfection, en tout cas une modification. De facture similaire, tours sous poivrière sommée d'un bulbe piriforme piqué d'une aigrette; corniche en pierre à talons sur bandeau; lucarnes tardives à droite. Trois fenêtres supérieures à jour unique et une meurtrière conservées dans la tour N., autres baies à traverse ou à encadrement rectangulaire largement postérieures (XIXe et même XXe s.), respectant néanmoins le prolongement des bandeaux. Aligné au soubassement, long mur d'appui du jardin accolé à la tour, datant peut-être de l'aménagement des jardins v. 1760, en remplacement d'un mur plus ancien (?); des trois saillies arrondies, seule celle de droite est surmontée d'un pavillon (cf. infra). Fossé apparu au XIXe s. en suite de la création de la route, rempli d'eau au XXe s.

Sur les jardins, façade de l'aile N. davantage retouchée encore que celle donnant sur la Meuse, flanquée de tours. Chanfrein au niveau du sol poursuivant celui de la façade orientale, sur lequel posent deux rangées de pierre de taille en grand appareil, trois dans la partie droite pour contrer davantage (?) la poussée des terres en contre-haut. Soulignant comme partout ailleurs l'horizontalité du bâtiment, bandeaux de pierre d'entre-étage et aux fenêtres supérieures, comptant de nombreuses ancras. Interruption des bandeaux dans leur jonction avec la tour E., résultat d'une réfection récente; aucune concordance avec ceux de la tour O. Celle-ci élevée sur un très haut soubassement chanfreiné, conservant une meurtrière (?), deux petites fenêtres à jour unique et des trous de boulin sous combles; poivrière posant sur un simple cordon de pierre. Une large fenêtre tardive au N. Portail non axial de style classique, semblable à celui de la face opposée sur cour. Disposées irrégulièrement, toutes les baies plusieurs fois remaniées,

quelques-unes modernes. Originellement à croisée, transformées au XVIIIe s. dans le style classique par les montants harpés et la suppression des croisées, puis recomposées dans le goût traditionnel au XIXe et au XXe s. par de nouvelles croisées et des récupérations de linteaux et d'appuis. Certaines fenêtres murées (coutures) pour l'aménagement intérieur du XVIIIe s. Quelques petites ouvertures à jour unique à dr., sur la partie la plus haute du soubassement.

Intérieur. C'est sans doute l'aile de 1571 qui a le moins conservé ses espaces initiaux puisque ses aménagements, au XIXe s., l'ont considérablement transformée au r.d.ch. L'installation d'une salle à manger y a notamment nécessité la suppression de deux salles voûtées, où trône dorénavant une impressionnante cheminée renaissante, en provenance du château de Louvignies, près de Mons. Deux autres cheminées, datées de 1769 et de 1781, marquent les aménagements ultérieurs de cette partie reliée à l'aileron oriental; la plupart des murs y ayant été malencontreusement décapés au XXe s. Cependant, les autres pièces sont décorées de nombreux lambris, de stucs et de parquets de grande qualité. Parmi elles, il faut épingler divers salons (Louis XIV, «Marie-Christine» ou Louis XVI), la chapelle et ses vitraux de 1550, originaires de l'ancienne abbaye de Waulsort, ainsi qu'un bel escalier de facture mosane de style Louis XV. Par ailleurs, le riche mobilier conservé dans le château résulte d'une accumulation séculaire qui n'a jamais souffert de dispersions quelconques. Au début des années 1970, des restaurations se sont imposées, spécialement aux boiseries, à la suite d'inondations successives. Enfin, le 21 mars 1995, après de nouvelles inondations, un début d'incendie a complètement endommagé le vestibule, les peintures de l'Anversois Frans Snyders (1579-1657), les fresques murales (déjà restaurées et complétées en 1886), la galerie et les ferronneries de style Louis XV.

Ferme. Disposé à l'O. du château autour d'une cour pavée à fumièrre centrale en légère déclivité, quadrilatère en moellons de calcaire sous bâtières d'ardoises à croupes ou croupettes, rattaché au château par la large aile commune dite «des étrangers». Au S., porche d'accès daté de 1765 à la clé du portail et, côté cour, portique de quatre arcades édifié à la même date (ancres) dans la portion orientale de cette aile, les millésimes datant sans conteste ces aménagements, alors que l'ensemble de la ferme remonte vraisemblablement au moins au 1er tiers du XVIIIe s.

Aile O. sans doute la plus ancienne, dont la tour-colombier centrale figure déjà sur un dessin de Remacle Le Loup (v. 1738), émergeant des toitures et flanquée d'étables symétriques. Raidie de chaînes d'angle, tour ouverte par une porte cochère au linteau en anse de panier sur montants chaînés, encadrement biseauté. La surmontant, fenêtre aux montants harpés sous linteau droit et, sous combles, ouverture du pigeonnier. Haute toiture à croupes latérales sur forts coyaux débordants, une lucarne à croupe. De part et d'autre, sous une bâtière à croupe elle aussi débordante et percée d'une même lucarne, étables sous fenil à la porte centrale dont l'épais linteau droit pose sur des montants à trois harpes; de chaque côté, une fenêtre identique aux montants plus rudement harpés. Deux fenêtres plus petites à l'étage, au linteau droit sur montants à deux harpes. Face arrière quasi aveugle, la tour y opérant une légère saillie.

Corps de logis à étage au N., qu'abrite une bâtière à croupe latérale semée de cinq lucarnes à croupe. Aile ancienne elle aussi, mais modifiée par divers remaniements dans les percements et un prolongement ultérieur (XIXe s.) jusqu'à l'aile E. puisqu'il englobe la base d'une tour du château. Irrégulièrement réparties, quatre portes se partagent le r.d.ch., aux montants harpés sous linteau droit, parmi quatre fenêtres au linteau cintré à clé sur montants harpés et trois autres plus tardives, à encadrement rectangulaire. A l'étage, six ouvertures à linteau droit et montants composites. Mur arrière aveugle, hormis quelques fentes d'aération et d'éclairage.

Aile d'entrée datée de 1765, année vraisemblable d'une transformation. A l'extérieur, portail en anse de panier à clé millésimée (post-gravée?) et montants à trois harpes dotés de chasse-roues. Deux portes jointives ensuite vers l'O., à encadrement rectangulaire de pierre du XIXe s.,

ouvrant sur une forge au mécanisme en place. Dans le prolongement, annexe récente adossée au mur pignon (cabine électrique) comptant une porte de rempli. Passage du porche ménagé entre deux murs de moellons conservant une baie de fenil à g. Côté cour, partie occidentale à étage accessible par un escalier droit extérieur. Divers percements en calcaire, dont l'un obturé, du XIXe s. Partie orientale conçue en portique et datée de 1765 par des ancras au claveau de pierre de chaque arc de brique : cinq colonnes calcaires du type toscan sur haute base reçoivent quatre arcs en anse de panier. Passage charretier dans la première arcade, plus large, les deux suivantes fermées par un mur de briques enduites (XIXe s.?) qui, débordant dans la dernière, est raidi par une chaîne d'angle. Aménagée dans cette partie centrale, écurie éclairée d'une fenêtre au linteau cintré à clé passante sur montants entre deux harpes; porte à encadrement creusé d'une gorge, montants monolithes sur base et linteau cintré, sous une fenêtre d'imposte au linteau également cintré à clé. Quelques lucarnes à croupe dans la bâtière à coyaux. Enfin, fermant la cour à l'E., «aile des étrangers» présentant un parement de moellons extrêmement bouleversé. Sur deux niveaux, façade comptant à l'étage sept fenêtres au linteau déprimé à trois claveaux sur montants à une ou deux harpes, du XIXe s. sans doute, celle qu'abrite désormais l'arcade pouvant, elle, remonter au XVIIIe s. (avant 1765?) et avoir servi de modèle pour les autres, par son curieux emplacement et le soin apporté à sa finition. Au r.d.ch., quelques baies murées, dont une porte aux montants chaînés sous un linteau identique à ceux de l'étage. Seconde porte recomposée et vestiges d'autres ouvertures dont, peut-être, une entrée charretière aux montants chaînés. De plus, sous la fenêtre protégée par l'arcade, ancienne porte (charretière?) au linteau cintré, partiellement murée par une maçonnerie de brique semblable à celle de l'écurie; dans l'angle, base d'une tour circulaire du château, haut soubassement chanfreiné en moellons réglés et mur de briques; tardive ouverture encadrée de bois. Petit bandeau de pierre en guise de corniche soulignant la toiture à coyaux débordants comptant six lucarnes à croupe.

Dans l'axe de l'aile S. de la ferme et séparée de celle-ci par un passage vers les jardins, ponctué de piliers panneautés sommés d'un vase, haute et vaste grange en moellons calcaires réglés, construite en deux étapes. Bâtière d'ardoises à coyaux et croupettes percée de trois lucarnes à croupe. Large porte cochère datée de 1777 à la clé de l'arc harpé en anse de panier, sur montants à trois harpes garnis de chasse-roues. Fonction intérieure modifiée dans la 2e moitié du XIXe s. par la couverture de l'allée charretière en voûtes d'arêtes en briques décapées et par celle de l'aire de battage devenue remise à voitures (voûtes en voile sur doubleaux également décapées). A la même époque sans doute, création de deux travées de fenêtres aux montants entre deux harpes sous linteau cintré à clé, celles de l'étage refaites (ou percées?) au XXe s. Accès à la glacière au fond de l'allée charretière éclairée d'une fenêtre au linteau cintré à clé. Dans la partie droite de la bâtisse, étable à veaux ouverte par une porte semblable à la principale, plus petite (montants entre deux harpes), portant le millésime 1779. Intérieur couvert de voûtes en voiles en briques chaulées. En 1846, grange prolongée dans les mêmes proportions par une remise à l'O., comptant une unique travée composée d'une porte au linteau cintré sur montants à trois harpes et d'une fenêtre à encadrement rectangulaire au linteau millésimé, accessible par un curieux escalier fait de simples barres métalliques fichées dans la maçonnerie. Pignon percé de six oculi cernés de briques disposés en triangle. Contre la face N., adjonction (au XIXe s.?) d'un fruitier perpendiculaire poursuivant le mur pignon, engagé dans le terrain. Construction basse à deux niveaux sous bâtière d'ardoises, comptant diverses ouvertures récupérées ou recomposées. Les dates primitives de la grange semblent attester que la modernisation du château et des jardins, au XVIIIe s., a précédé de peu celle de cette aire agricole.

Jardins. Lorsque règne à Freÿr le souffle du classicisme français, v. 1760, Guillaume et Philippe de Beaufort-Spontin composent de nouveaux jardins au départ des précédents, déjà

compartimentés et agrémentés de pièces d'eau quelque vingt ans plus tôt. L'esprit cartésien prévaut alors, il trace des axes où «tout est symétrique et rien n'est semblable»; de longues allées dégagent des perspectives limitées par des grilles de style Louis XV mais, surtout, édifice et jardin deviennent indissociables. Bassins et jets d'eau alternent dans un rigoureux ordonnancement de quinconces de tilleuls, de charmilles, de labyrinthes ou de chambres de verdure. Nécessairement étagé, le jardin est traversé par un axe central, parallèle à la Meuse, qui coupe la propriété de part en part. Dans la partie N., cet axe est ponctué de bustes en terre cuite, oeuvres du sculpteur Paul-Louis Cyfflé. En 1860, le passage du chemin de fer a entamé la trame de cette composition, heureusement sans trop de dommages par son profond encaissement. En 1970, le jardin méridional a fait l'objet d'une vaste simplification : dans l'axe du château, une très longue allée droite s'ouvre sur la route par deux piliers de pierre, elle mène à la cour d'honneur par des pâturages puis des taillis, une nouvelle paire de piliers ménageant alors l'accès à un plus large espace gazonné entourant un bassin hexagonal. L'ancien potager se trouve en contre-haut, protégé par un mur de soutènement et planté actuellement d'épicéas et de peupliers.

Seuls conservés à présent dans leur état d'origine, jardins du N. orientés sur deux grands axes perpendiculaires, ponctués de pavillons à chacune de leurs extrémités et récemment encore ornés de parterres fleuris, maintenant éliminés pour respecter d'avantage leur esprit «français». Axe initial parallèle à la Meuse et prolongé d'une allée de hêtres malheureusement interrompue par des vantaux de bois pleins dans le mur de clôture. Orangeries de part et d'autre à cet endroit, réunies par une grille d'esprit Louis XV flanquée de piliers panneautés amortis par un vase et reliés aux pavillons par un court mur sommé d'une volute d'esprit rocaille. Orangeries parfaitement identiques, de 15 m sur 10 environ, élevées en brique et calcaire et coiffées d'une haute toiture d'ardoises à la Mansart, percée de trois lucarnes à croupe dans le brisis frontal (une petite lucarne circulaire supplémentaire dans le brisis arrière du pavillon droit). En outre, dans le brisis latéral du pavillon gauche, jeu d'ardoises colorées donnant la date (d'édification?) de 1760 et, dans celui du pavillon droit, celle de 1970 (restauration); épis de faîtage. Sur un soubassement en grand appareil de pierre de taille, façades sur jardins en briques cantonnées de chaînes d'angle harpées et limitées par la corniche de pierre moulurée que souligne un bandeau calcaire. Deux fenêtres au linteau cintré à clé sur montants à trois harpes encadrant la large porte. Sur base, piédroits de celle-ci creusés d'une gorge, sous linteau cintré semblable coupé d'une clé, l'ensemble inclus dans un encadrement rectangulaire composé de pilastres panneautés soutenant une forte corniche saillante moulurée. Egalement raidies de chaînes d'angle, autres faces aveugles en moellons réglés, sous une frise de brique redentée. Intérieur couvert de six voûtes d'arêtes en brique décapée, séparées par des arcs doubleaux reposant sur les impostes des pilastres muraux en pierre et des deux piliers centraux, également en pierre; pavement de larges dalles calcaires irrégulières, murs enduits. Les pavillons abritent, en hiver et jusqu'au 15 mai, trente-trois orangers dont certains auraient quelque trois siècles puisqu'achetés, selon une tradition, au beau-père de Louis XV, le duc de Bar et de Lorraine Stanislas Leszczyński, ancien roi de Pologne établi à Nancy.

Terminant le mur d'appui du jardin et en retour d'équerre avec l'orangerie, petit pavillon dit de Spontin, daté de 1760 à la clé du linteau de la fenêtre sur Meuse. Elevé sur un soubassement circulaire en grand appareil calcaire inclus dans le mur de soutènement, bâtiment hexagonal où la façade est particulièrement soignée. Sous un haut fronton courbe dont l'encadrement de pierre mouluré cerne un tympan de brique, mur de moellons cantonné de chaînes d'angle largement ouvert par une porte dont les montants en pilastres panneautés sur base soutiennent un entablement à la corniche saillante; «linteau» en anse de panier à clé décorée d'un motif rocaille, au centre d'un guillochis parsemé de fleurettes. Autres faces plus étroites, composées

d'une assise en moellons réglés en dessous du parement de brique interrompu par des chaînes d'angle harpées servant également de montants aux trois fenêtres au linteau cintré à clé. Corniche de pierre moulurée posant sur un bandeau calcaire, toiture d'ardoises à pans galbés plantée d'un épi de faitage; intérieur enduit et stuqué au plafond. Une tourelle quadrangulaire en brique et pierre, tardivement édifiée, relie désormais ce pavillon à l'orangerie.

Axe initial des jardins coupé à angle droit v. 1774 par une seconde perspective vers la Meuse qui fait ici office de «grand canal»; dans cette optique, face au Frédéric Salle, le mur d'appui du jardin a en effet été remplacé par une grille. Bâti à flanc de coteau, pavillon précédé d'un boulingrin légèrement rehaussé en 1860 pour le passage du chemin de fer; balustrades et pont contemporains de ces travaux. A l'intersection des deux axes, cascade composée d'une double volée d'escaliers encadrant une fontaine amortie par un cygne (volé), dont l'eau ruisselle de deux bassins superposés sur une tête de Neptune flanquée de poissons.

Frédéric Salle (déformation possible de « Frédéric hall » devenu « Frédéric's halle»). «Châtelet rococo», voire «pâtisserie maniérée» pour Victor Hugo, intéressante folie constituant le point fort de l'organisation des jardins, érigée en 1774 et 1775 (millésimes gravés sur le pilastre d'angle postérieur droit) par les créateurs des jardins en l'honneur de leur neveu Frédéric, héritier du titre (fig. 449). La tradition rapporte que c'est là que fut reçue, en visite à Freÿr en 1785, la princesse Marie-Christine, gouvernante générale des Pays-Bas autrichiens et fille de l'impératrice Marie-Thérèse. Bâtiment en pierre calcaire et brique cimentée coiffé d'un dôme, développant sur un niveau un plan rectangulaire auquel la large saillie centrale se greffe par des angles adoucis, inspiré de l'architecture classique française. Dôme d'ardoises sur plan rectangulaire sommé d'une sphère et percé de trois lucarnes à fronton courbe; de part et d'autre, toitures plates cernées de balustrades. Celles-ci, scandées aux angles de piliers amortis d'un vase, soutenues par un entablement mouluré continu. Sur un haut soubassement en pierre de taille légèrement saillant, murs enduits percés sur les faces des pièces latérales de grandes fenêtres aux montants monolithes sous linteau cintré à clé (volets ôtés); au-dessus, panneau en creux décoré de guirlandes enrubannées. Mêmes baies dans les angles adoucis de la saillie centrale, épousant leur forme. Porte centrale sur emmarchement, à encadrement en plein cintre mouluré et saillant, doté d'une grosse clé en agrafe ornée d'un motif rocaille; guirlande de feuillage dans le panneau. De chaque côté de l'entrée, doubles pilastres sur base de type ionique, soutenant le fronton triangulaire interrompant les balustrades. Pilastres à refends en pierre ponctuant chaque angle du bâtiment; face arrière quasi aveugle en briques nues. Initialement peint en blanc, intérieur enduit richement stuqué, récemment repeint dans des tons pastel (orange, jaune et bleu). Grande salle centrale coiffée du dôme percé de trois fenêtres ovales, une quatrième postiche par souci de symétrie; sol pavé de losanges de marbre coloré composant un motif géométrique. Dans les chambres latérales, dalles de pierre bleue modernes remplaçant le plancher ancien; belle cheminée de marbre à g. Pilastres et panneaux, médaillons et cartouches, niches, guirlandes et trophées, fausses balustrades, vases et putti composent l'abondant décor de goût baroque, réalisé par Charles Moretti, stucateur italien (inscription «Moretti fecit» dans un médaillon) (fig. LXXVI). E.G. [1904]

V. HUGO, Lettre sixième, 3 août [1840, antidatée de 1838] dans *Le Rhin. Lettres à un ami*, Bruxelles, 1846, p. 16; F. COURTOY, *Les jardins du château de Freÿr dans Namurcum*, t. XIV, 1937, p. 33-40; Th CORTEMBOS, *Freÿer*, dans *Le grand livre des châteaux de Belgique*, t. II, Bruxelles, 1977, p. 119-122; F. BONAERT, *Les jardins à la française du château de Freÿr* (Coll. Musées vivants de Wallonie et de Bruxelles, n°9), Liège, 1984; C. RUGEMER, *Les paradoxes de Freÿr*, dans *Nouvelles du patrimoine*, n°15, juillet-août 1987, p. 12-14; F. BONAERT, *Château et jardins de Freÿr*, s.l. [Bruxelles], 1989; F. BONAERT et N. de HARLEZ de DEULIN, *Hastièrre - Le château de Freÿr, le parc et les terrains environnants* dans *Le patrimoine majeur de Wallonie*,

Liège, 1993, p. 429-433.

Détails complémentaires de la fiche

Prospection

Prospection effectuée en 1996

Publication papier

Tome : IPM - 22/2 (1996)

Page(s) :

- [IPM - 22/2 - Page 653](#)
- [IPM - 22/2 - Page 654](#)
- [IPM - 22/2 - Page 655](#)
- [IPM - 22/2 - Page 656](#)
- [IPM - 22/2 - Page 657](#)
- [IPM - 22/2 - Page 658](#)
- [IPM - 22/2 - Page 659](#)
- [IPM - 22/2 - Page 660](#)
- [IPM - 22/2 - Page 661](#)

Code de la fiche

91142-INV-0036-01